

**POMPES FUNEBRES SANNAC**9 route de Mirepoix  
09100 PAMIERIS

Tél 05.61.60.28.27 - Fax 05.61.68.42.82

mail : sannac@sannac.fr



MAIRIE SERVICE DES CIMETIERES

09100 PAMIERIS

Obsèques de : Monsieur .....

Né le : 04/01/1940

ANNEXE A L'ARRETE DU 23 AOUT 2010.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

**DEVIS N° 000006665**

Code client : 828

Date: 29/03/2022

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT €		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT €		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE €	MONTANT €	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
<b>1- PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES</b>								
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la maire, de la police, des représentants du culte, frais de dossier,...)			Réalisation de 0 faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires			Vacation de police Publication d'avis dans la presse		
			Soins de conservation Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile Toilette mortuaire : Préparation et habillage du défunt					
			CHAMBRE FUNERAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athénée) Frais d'admission Frais de séjour en case réfrigérée Frais de séjour en salon de présentation					

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT €		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES €	MONTANT €		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE €	MONTANT €	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
<b>2- TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIERE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu</b>								
Mise à disposition d'un véhicule funéraire avec son équipe								
Housse mortuaire								
Forfait de transport Transport pour 0 km aller/retour								
<b>3- CERCUEIL ET ACCESSOIRES</b>								
Cercueil CERCUEIL MODELE LE BASTILLE Cercueil en chêne ordinaire 22.5 mm - 4 poignées Plaque d'identité apposée sur le cercueil Capiton	608,33	730,00	Emblème civil/religieux placé sur le cercueil ou l'urne					
<b>4- MISE EN BIERE ET FERMETURE DU CERCUEIL</b>								
Personnel								
<b>5- TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIERE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu</b>								
Véhicule funéraire								
Forfait de transport Transport pour 0 km aller/retour	63,64	70,00						
Personnel								
<b>6- CEREMONIE FUNERAIRE</b>								
Véhicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)	100,00	120,00						
Personnel (dont 3 porteurs)	212,50	255,00	Mise à disposition d'un maître de cérémonie Registre de condoléances	91,67	110,00	Frais de culte Taxes municipales pour convoi		
<b>7- INHUMATION</b>								
Personnel pour inhumation						Taxes municipales pour inhumation		
Creusement et comblement de fosse								
Le cas échéant : Ouverture / fermeture de caveau Démontage / montage du monument funéraire	100,00	120,00	Fourniture d'un caveau Autres travaux de marbrerie					

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT €		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES €	MONTANT €		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE €	MONTANT €	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
<b>8- CREMATION</b>								
Crémation						Taxes municipales pour crémation		
Personnel pour crémation								
Fourniture d'une urne avec sa plaque								
Le cas échéant : Scellement sur un monument funéraire Dépôt de l'urne dans un columbarium Inhumation de l'urne			Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature)					

**Validité de devis : 1 mois**

Je soussigné(e) demeurant déclare avoir le droit de pouvoir aux funérailles de M. ....  
en qualité de Conjoint

**TOTAL hors taxes :** 1176,14

**TVA :** 228,86

**TOTAL toutes taxes comprises :** 1405,00

**Bon pour accord**

**Signature :**

***Vous avez été reçu par BENJAMIN TRILLOU***

\* Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales :

- Les régies et les entreprises ou associations habilitées doivent faire mention dans leur publicité et leurs imprimés de leur forme juridique, de l'habilitation dont elles sont titulaires et, le cas échéant, du montant de leur capital. (article L.2223-32 abrogé)

- Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature. (article L.2223-34)

\* Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale ; modalités d'étiquetage des cercueils proposés à la vente ; obligation d'établissement de devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande)

**SARL au capital de 2000 euros - Siret 511 290 454 00012 - Tva FR92511290454 - Habilitation 17-09-86 du 20/04/2017 - Orias 09050512- RCS Foix**